



Compte rendu du CSAL du 18/10/2023

Quorum atteint, début de la réunion à 13h30.

Pas de déclaration liminaire.

1) Approbation du procès-verbal du 21 juin

Pas de commentaire particulier.

Vote POUR à l'unanimité.

2) Point sur les SAPF

Un point d'étape sur les travaux des SAPF a été présenté par la direction :

Les partenariats des SAPF en 2021 et 2022 :

Le soutien aux SPF d'export et aux SPF en difficulté.

Les 19 SPF d'export, de 15 directions relevant des grandes métropoles, ont noué une relation partenariale avec les 7 SAPF créés en 2021, puis avec les 7 SAPF créés en 2022.

À ces SPF d'export se sont ajoutés des SPFE dont les délais de publications étaient les plus élevés. Après une première période d'activité, de septembre à décembre 2022, des réunions ont été organisées fin janvier entre le SDNC, GF3B, les SAPF et les Directions d'export, afin d'ajuster le volume de la charge transférable des SPF d'export vers les SAPF et permettre de dégager des marges de manœuvre pour renforcer l'aide apportée aux SPF dont le délai de publication était le plus élevé.

Création des 4 nouveaux SAPF au 1^{er} septembre 2023 :

Quatre nouveaux services d'appui à la publicité foncière ont été créés le 1^{er} septembre 2023 dans le cadre de la troisième et dernière vague de déploiement des SAPF à Aurillac (15), Le Puy-en-Velay (43), Autun (71) et Mont-de-Marsan (40).

Dans l'optique de la création de ces services, de nouveaux appariements ont été effectués, des partenariats déjà en place leur ont été transférés. Les principes ayant prévalu pour la définition de ces partenariats sont :

- maintenir les partenariats existants dans la mesure du possible,
- prendre en compte les reprises d'emplois des PF des métropoles d'export pour les années à venir et de l'effectif cible des SAPF de manière à stabiliser les partenariats,
- faire les appariements des services en fonction des différentes zones de vacances scolaires pour garantir le maintien de l'activité sur l'ensemble de l'année.

Le bilan tiré des deux premières années d'activité des SAPF et les résultats obtenus ont conduit à envisager une expérimentation sur l'extension de leurs missions dans deux domaines :

- le traitement des rejets
- le traitement de certaines reprises pour ordre (REPO).

Des groupes de travail se réunissent pour définir les modalités de mise en œuvre pratique de ces expérimentations. Plusieurs SAPF se sont positionnés pour y participer à compter du 1er janvier 2024. Un plan de formation des agents est également en cours d'élaboration. Enfin, des développements sont en cours pour permettre à Astrae de s'adapter à ces nouvelles pratiques de travail.

Solidaires Finances Publiques a souhaité avoir des précisions sur l'expérimentation du traitement des Rejets dans les SAPF.

La direction nous a indiqué que tous les services expérimentateurs étaient volontaires.

Les rejets concernés sont ceux identifiés par les agents des SAPF lors de leurs travaux de publication, il n'y aura pas de transfert de dossier RJ des SPF vers les SAPF.

La liste des SAPF concernés par l'expérimentation nous sera communiquée ultérieurement par la direction.

Solidaires Finances Publiques a demandé des précisions sur la formation envisagée pour accompagner cette expérimentation.

La direction nous a précisé que les modules de formations sont en cours de préparation, des GT ont encore lieu avec GF3B.

Solidaires Finances Publiques a renouvelé sa mise en garde concernant l'impact de la gestion des RJ et REPO sur les agents des SAPF. Ce type d'activité impliquant un lien direct avec les notaires. Il s'agit d'une activité qui peut être chronophage et cela doit être pris en compte dans le niveau de productivité de publication demandé aux agents.

M le Directeur nous a répondu que le seuil de productivité attendu allait être revu à la baisse pour intégrer cette nouvelle mission, il nous également a fait part d'une piste de réflexion : faire faire des audits sur la qualité du fichier des SPF par les agents des SAPF.

Solidaires Finances Publiques est revenu sur la problématique des stages pour les nouveaux arrivants en SAPF qui sont organisés pendant leur stage pratique probatoire. Cela ayant un coût important pour les stagiaires qui, au prétexte de percevoir une indemnité de stage (très faible), n'ont pas droit à la prise en charge de leur frais de repas et de nuitée.

La direction souhaite que les stages aient lieu le plus vite possible après leur prise de fonction même si elle a conscience de l'impact financier que cela a pour les stagiaires.

Il y a eu beaucoup de changement depuis la création des SAPF, devenus SPF d'export, maintenant la gestion des Rejets, Solidaires Finances Publiques a fait remonter l'inquiétude de nombreux agents des SAPF concernant l'avenir de leurs missions et des SAPF en général.

M le Directeur reste évasif, mais il trouve qu'avec la gestion des RJ, les choses ne devraient pas trop bouger après ça et qu'il ne faut pas avoir trop d'inquiétude. (pour l'instant...)

M. le Directeur nous a également précisé que FIDJI était en cours de rénovation, pour devenir, peut être « GestFI »... !

3) Tableau de bord de Veille Sociale (TBVS)

La direction nous a présenté le TBVS.

Solidaires Finances Publiques, après avoir remercié Mme BONNET pour cette présentation exhaustive et la qualité du document présenté, a demandé s'il était possible d'avoir une déclinaison de ces indicateurs par service ? Compte tenu des différences de métiers et d'organisation que l'on peut trouver entre les BNIC, les SAPF, les services de St Germain, un tableau trop général ne permet pas d'identifier les signaux faibles révélateurs de difficultés dans un service.

Mme BONNET nous a répondu qu'elle était consciente du problème et que la déclinaison par service était en cours de préparation et devrait être prête pour le début d'année 2024.

Solidaires Finances Publique en a profité pour renouveler sa demande d'un TAGERFIP complet communiqué aux organisations syndicales.

Cela devrait être fait pour le début d'année prochaine.

Depuis le temps qu'on le demande... !

Solidaires Finances Publiques est revenu plus en détail sur le TBVS :

- Concernant le télétravail, SFP a renouvelé sa demande que les agents qui le souhaitent puissent bénéficier de 3 jours au lieu de 2.

Par ailleurs, nous avons relevé que, dans le TBVS, un commentaire reconnaissait que :

« l'augmentation de la pratique du télétravail pouvait également être pour certains agents, un vecteur de diminution ou d'aplanissement des tensions entre collègues par l'espacement des contacts. »

Solidaires Finances Publiques a néanmoins voulu rappeler que, si cette méthode permettait de régler des situations difficiles au cas par cas, il ne fallait pas que cela consiste à mettre ensuite la poussière sous le tapis ! La direction doit faire les interventions nécessaires pour régler les problèmes de fonds, afin que d'autres agents ne soient pas victimes des mêmes situations conflictuelles.

- Concernant les écrêtements, SFP a rappelé l'importance de cet indicateur mais que sa pertinence était limitée vu que, les télétravailleurs ainsi que les agents de terrain ne pointaient pas. La direction se doit d'être vigilante concernant ces publics particuliers pour que des situations de mal être ne soient pas identifiées trop tard.
- Concernant le taux de rotation des agents et les effectifs en général, SFP a rappelé que, pour les SAPF, les délais de séjour de nombreux agents allaient être atteints, et que l'on pouvait s'attendre à des demandes de mutations importantes dans les années qui viennent. Cet indicateur va donc être à surveiller de près. Il ne faudrait pas que les SAPF finissent comme les Centres de Contact avec un turn-over permanent. A charge pour la direction de veiller à ce que les conditions de travail soient bonnes dans ces services pour éviter cela.

4) Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2023

La direction nous a présenté un bilan de la campagne d'entretien, il n'y a eu qu'un recours AH.

Ce document n'a pas appelé de commentaires particuliers.

5) Ponts naturels

2 ponts naturels ont été proposés pour l'année 2024.

Le vendredi 10 mai et le vendredi 16 août.

M. le Directeur a précisé que la problématique du pont le 10 mai, que la DG voulait éviter, ne se posait pas pour le SDNC, vu que l'on n'a pas de services d'accueil.

Ces 2 dates ont donc été proposées au vote :

Vote POUR à l'unanimité

6) Présentation du DUERP / PAP

Les détails du DUERP / PAP ont été étudiés lors d'un groupe de travail préliminaire. Les versions modifiées ont été présentées en CSAL par l'Assistant de Prévention.

Il y a eu un sujet concernant les demandes d'ajout de lignes sur les Risques Psycho Sociaux pour le SAPF de Châteauroux. Ces lignes avaient été oubliées dans le document présenté par la direction lors de ce CSAL.

Toutes les autres demandes de modification des représentants syndicaux avaient déjà été prises en compte.

M. le Directeur a mis au vote le DUERP et le PAP en s'engageant à ce que les 3 lignes RPS demandées par Solidaires Finances Publiques soient ajoutées.

Vote POUR à l'unanimité sous réserve que cet ajout soit effectivement fait.

M. le Directeur nous a indiqué que le DUERP / PAP modifié sera envoyé aux représentants du personnel.

7) Point sur la numérisation

Présentation par la direction :

Effectifs de la numérisation :

Pour répondre à l'accroissement de l'activité de numérisation, plusieurs emplois ont été alloués au SDNC :

- Renforts des effectifs du service numérisation : Agents C : (15 postes), 7 agents C se sont installés en août ; 8 postes de contractuels ouverts en complément. Les agents sont arrivés entre le 4 septembre et le 2 octobre
- Renforts du RDI : arrivée de Florian Menda au sein de l'équipe le 1er septembre ; arrivée d'un datascientist au sein de l'équipe le 8 janvier 2024 ; un poste de niveau A (poste ouvert aux inspecteurs stagiaires)
- Renfort de l'équipe d'encadrement, poste de juriste : un poste de contractuel de niveau A => recrutement en cours de finalisation

Campagne 2042 :

- Avancement de la campagne en cours : 50 % des directions traitées au 4 octobre
Une mise à disposition des images aux directions en 7 jours ouvrés en moyenne en septembre (le délai était de 4 jours ouvrés en juillet et août)
- Amélioration significative de la préparation des documents par les directions
- Un objectif collectif : terminer l'ensemble des travaux début décembre.

Autres points :

- SIE : L'installation de la fibre à Saint-Florentin va bientôt être finalisée. Dans l'attente, l'équipe continue les travaux de préparation. Elle commencera à scanner les documents dès le GO des équipes informatiques.
- Contentieux : Refonte de la plateforme (passage sur les IBML) : des groupes de travail se sont tenus pour identifier les pistes d'amélioration du processus existant. La mise en place de la nouvelle plateforme est prévue d'ici la fin de l'année. En complément, des échanges ont eu lieu avec les bureaux métier afin de mettre en place des mesures de simplification de la préparation des documents : tri préalable des documents à numériser/à détruire, élimination des éléments métalliques....
- Trusts et documents associés : traitement identique à 2022 => prise en charge de 50 caisses à venir
- SPF : numérisation à la demande (dernier chantier : SPF de Versailles)
- Déclarations H1/H2 : La plate-forme fonctionne en production de bout en bout et les directions expérimentatrices vont pouvoir consulter les documents. Les travaux de développements de l'interface de vidéocodage selon le même modèle que la 2042 avancent bien et des premiers tests pourront être réalisés dans quelques semaines par l'équipe RDI. À l'issue de ces derniers, cette première version pourra ensuite être testée par un groupe utilisateur pour avis et observations. Ces développements sont réalisés en interne par notre équipe informatique.
Production : préparation : terminée pour les directions 10, 200 boîtes d'archives pour chaque direction du 33 et du 69. En cours pour le 78 ; numérisation : tous les documents préparés ont été numérisés.
- Dossier agent : Prise en charge de la population C fin novembre.
- Acquisition des données : Réalisation d'un POC avec Accenture cet été avec des premiers résultats encourageants. En parallèle, partenariat avec l'école d'ingénieurs EPITA permettant à des étudiants en M1 de travailler sur ce sujet ; => l'objectif est d'avoir une solution capable de lire des caractères manuscrits avec un taux d'automatisation satisfaisant (et sans confusion).

Solidaires Finances Publiques est intervenu lors des instances précédentes sur le sujet des H1-H2 (voir compte rendu antérieur). Nous avons réitéré notre demande de retour des directions expérimentatrices lorsqu'elles auront eu la possibilité de consulter les documents scannés.

M. le Directeur est revenu sur l'aspect investissement de la numérisation. Une machine coûte environ 200k €, la DG à l'air vigilante sur le taux d'utilisation des matériels de numérisation.

M. le Directeur nous a indiqué qu'une DDFIP avait fait un devis de scannage de documents qui a été chiffré à 2,7 millions. De ce point de vue, M. le Directeur considère que l'atelier numérisation et les investissements qui y sont faits ont tout leur sens pour la DGFIP.

8) Espaces coworking à Amiens

La direction nous a fait un point d'étape des travaux engagés à Amiens. Le RDC est presque terminée, et le 3^{ème} étage est en cours. L'objectif est que les travaux soient terminés pour le 6 novembre. Le déménagement est envisagé le 20 novembre.

Solidaires Finances Publiques a fait remonter les nombreuses questions des agents d'Amiens concernant les conditions d'installation et de fonctionnement de l'espace Coworking.

Voici les éléments de réponses que nous avons eues :

L'espace Coworking sera accessible à toute personne qui s'inscrira via un outil dédié dont la gestion serait assurée par M. BOUCLY.

Les disponibilités pour des personnes extérieures dépendront des absences, ou du télétravail des agents d'Amiens. Le SAPF et la BNIC étant évidemment prioritaire.

Les postes de travail sont tous équipés de bureau assis-debout, de dock et de 2 écrans avec (normalement) des pieds réglables.

Il n'y a pas de mobilier personnel, donc pas de caissons personnels. Des armoires sont néanmoins prévues pour les managers.

Des vestiaires à codes devraient être installées mais ils sont utilisables par les personnes de passages, donc, les possibilités de personnalisation du poste de travail sont nulles !

Solidaires Finances Publiques a sensibilisé la direction sur l'impact que cette nouvelle organisation allait avoir sur les agents d'Amiens. Déjà qu'il y a le sujet des parkings, ne pas pouvoir personnaliser son poste de travail pourrait poser problème à de nombreux agents.

La direction nous a répondu qu'elle était consciente de la situation. Mais, vu le retour d'expérience avec l'espace coworking de St Germain, elle est convaincu que ça se passera bien à Amiens ! Mais elle sera attentive à la situation...

Les parkings ! Parlons-en !

Solidaires Finances Publiques a fait remonter l'inquiétude, et ce n'est pas peu dire, que le sujet des places de parking faisait peser sur le moral des agents. Certains venants à envisager une mutation à cause de cela.

Les besoins étant estimés à 13 places. Les agents s'inquiètent qu'avec l'augmentation des effectifs à venir, les besoins soient encore plus prégnants. Les agents rappellent que pour une structure relocalisée, Amiens n'a pas fait beaucoup d'effort pour l'accueil de ce service dans les meilleures conditions.

La direction nous a indiqué qu'aux 6 emplacements déjà prévus, elle avait pu trouver 5 places supplémentaires louées auprès de la CCI, des recherches actives sont menées auprès d'EFFIA pour 2 places supplémentaires. Par ailleurs, M. le Directeur nous a fait part des difficultés concernant ces recherches de places, le sujet se télescopant avec le sujet de la mobilité douce et de la transition énergétique, même s'il reconnaît que pour cela, il faut que des moyens alternatifs existent...

M. le Directeur nous a fait également part d'un souci concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées des places situées dans les sous-sols de l'INSEE. A priori, l'INSEE bloque car ça fait passer les collègues concernés dans une zone soi-disant sensible.

M. le Directeur nous a assuré qu'il était particulièrement vigilant sur ce point et qu'il allait user de toute son autorité, quitte à passer par la DG, si l'INSEE maintenait cette position que M. le Directeur estime, à juste titre, insupportable au regard de la loi sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Solidaires Finances Publiques a fait remonter une autre piste pour des places de parking supplémentaires. Les agents du SAPF d'Amiens nous ont indiqué que, la DDFIP 80 arrivait à trouver des places de parking dans le cadre de la mise en place de la cité administrative. Les besoins seraient de 350 places et ils en auraient déjà une centaine. Nous avons invité la direction à contacter la DDFIP 80 pour voir s'il pouvait trouver des places par ce canal-là, surtout que les agents de la DDFIP 80 vont pouvoir utiliser l'espace coworking. La DDFIP 80 pourrait bien faire un effort !

M. le Directeur a pris note de l'information et va explorer cette piste.

9) Questions diverses

- Solidaires Finances Publiques est intervenu concernant le PNSR de Châteauroux. Une consultation a été lancée par le bureau GF3B pour recueillir l'avis et les remarques des services pouvant solliciter le PNSR.

Nous avons demandé à ce que le résultat de cette consultation nous soit communiqué et que, globalement, un bilan sur l'activité du PNSR depuis sa création soit fait.

M. le Directeur nous a répondu y être favorable, et souhaite que ce bilan soit fait pour le début d'année 2024. Il nous a également indiqué que pour l'instant, la gestion relevait plutôt de GF3B mais qu'il souhaitait également reprendre la main sur ce service.

Fin de la réunion à 16h00.